

Image not found or type unknown



Augmentation abusive devis augmenté de 100% un mois plus tard

Par **poupette**, le **06/06/2008** à **20:39**

j'ai demandé un devis de fourniture, que j'ai accepté, j'ai reçu le produit.

1 mois plus tard je redemande le même devis chez le même fournisseur celui ci a augmenté de 100%

une telle augmentation est elle autorisée.

qu'elle sont mes réclamations possibles.